

# INSCRIPTION ECOLE D'ESCALADE THE ROOF – LA MAISON DE L'ESCALADE



## COURS COLLECTIFS ENFANTS 2017-2018

### **Identité du jeune :**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

### **Identité d'un parent :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

Tél. référent : .....

### *INSCRIS MON ENFANT AU COURS D'ESCALADE SUIVANT*

*POUR L'ANNEE 2017-2018 (HORS VACANCES SCOLAIRES)*

Tranche d'âge	Horaires des cours	Tarifs	Nombre de séances	Cochez votre choix	Déjà pratiqué l'escalade ?	
					Oui	Non
5 – 6 ans	15h30 – 16h30 Le mercredi	259 €	30			
7 – 10 ans	17h30 – 19h Le mercredi	279 €	30			
7 – 10 ans	17h30 – 19h Le mardi	279 €	30			
11 – 16 ans	14h – 15h30 Le mercredi	279 €	30			

***Offre famille : 10% de réduction pour le 2<sup>ème</sup> inscrit, 20 % pour le 3<sup>ème</sup>.***

***Possibilité de paiement en 3 fois.***

**Merci de nous faire parvenir un certificat médical de moins de trois mois, de non contre-indication à la pratique de l'escalade le premier jour des cours.**

**Les cours commenceront la première semaine d'octobre 2017.**

### ***CONDITIONS GENERALES***

Nous déclinons toute responsabilité en dehors des heures de cours.

#### Certificat médical et assurance :

Vous attestez avoir vérifié auprès de votre médecin qu'il n'y a aucune contre-indication pour votre enfant à pratiquer l'escalade, certificat médical à l'appui.

Vous attestez avoir vérifié auprès de votre assureur que votre enfant est bien couvert pour la pratique de l'escalade.

#### Règlement :

Règlement obligatoire afin de valider l'inscription.

Les chèques seront encaissés à l'issue du 1<sup>er</sup> cours.

Règlement en 3 fois : l'encaissement des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> chèques se fera respectivement début novembre et début décembre.

Toute saison entamée est due.

Il ne sera accordé aucun remboursement de complaisance. Néanmoins, le remboursement d'une inscription aux cours collectifs pourra intervenir uniquement sur présentation d'un certificat médical à partir d'une absence de plus de 3 cours consécutifs.

#### Equipement :

Chaussons non fournis par The Roof. Les enfants doivent avoir leur propre paire de chaussons. The Roof prête une paire de chaussons lors du premier cours. A partir du deuxième cours, les chaussons sont loués au prix de 2 euros par cours.

Pour les 5-6 ans à défaut de chaussons d'escalade, il sera demandé d'acheter une paire de ballerines.

### **Autorisation d'hospitalisation :**

**Je soussigné ..... autorise/n'autorise pas les responsables à faire hospitaliser mon fils, ma fille en cas d'absolue nécessité et donne préalablement mon accord pour toute intervention chirurgicale jugée urgente.**

Date :

Signature :

### **Droit à l'image :**

**Je soussigné .....autorise/ n'autorise pas la Sas Escal'Brest à photographier mon fils/ ma fille dans le cadre des activités proposées et à utiliser son image pour la promotion de la structure (presse, supports publicitaires, site internet, réseaux sociaux)**

Date :

Signature :